

CAHIER DES CHARGES

Sélection d'une agence de production et marketing d'influence Débat Jeunesse & Science (octobre-décembre) 2026

CONTEXTE ET FINALITE

SWAFY, Science With And For Youth, est mis en œuvre par l'Agence nationale de la promotion de la recherche scientifique (ANPR), avec le financement de l'Union européenne dans le cadre d'EU4Youth. Ce projet comprend une composante qui vise à renforcer le rôle des jeunes, dans toute leur diversité, dans la définition des politiques publiques en Science, Technologie et Innovation (STI) à travers les activités suivantes:

1. L'organisation d'un débat Jeunesse et Science
2. Le développement d'une feuille de route jeunesse-science en appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035
3. L'organisation d'un congrès Jeunesse-Science

Il réunit les expériences des jeunes et les éclairages des acteurs éducatifs, scientifiques, institutionnels, associatifs et économiques. La démarche couvre les 24 gouvernorats et prévoit une contribution des tunisiens résidant à l'étranger, selon des modalités adaptées.

Les échanges donneront lieu à une synthèse des contributions et recommandations issues du Débat, remise à l'ANPR et partagée avec les partenaires concernés. Leur examen et les suites éventuelles relèvent des institutions compétentes.

OBJECTIFS

Le Débat vise à recueillir des points de vue diversifiés sur les relations entre jeunes et sciences, comprendre les raisons du manque d'attractivité de la science auprès de la jeunesse puis à les confronter aux réalités des territoires et aux connaissances des acteurs concernés. Il doit permettre de :

- Comprendre les expériences des jeunes, leurs centres d'intérêt et les difficultés d'accès aux apprentissages, aux ressources et aux parcours scientifiques ;
- Identifier les besoins et les propositions dans les établissements et les territoires, en associant des profils scolaires, universitaires, professionnels et hors de ces cadres ;
- Examiner les propositions avec les acteurs concernés et en préciser les conditions de faisabilité ;
- Conserver une trace fidèle des échanges et faire ressortir les convergences, les différences de perception et les questions à approfondir.

Cinq thématiques de référence

Cinq thématiques de débat ont été identifiées sur la base d'une consultation d'acteurs publics et d'associations. Ces thématiques, déclinées en treize sous-thématiques, orientent les questions et le choix des participants :

Code	Thématique
TH1	Programme, Contenu et Pédagogie
TH2	Culture et Perception Sociale
TH3	Ressources et Infrastructure scientifique
TH4	Sciences et Développement économique
TH5	Gouvernance et Stratégie

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES DE LA CONSULTATION

La présente consultation comprend **deux (02) lots distincts**. Les soumissionnaires peuvent présenter **une offre pour un seul lot ou pour les deux lots**. Chaque lot fera l'objet d'une évaluation et d'une attribution distincte.

L'objectif principal de cette consultation est de sélectionner une agence de production audiovisuelle et marketing d'influence afin d'assurer les actions suivantes :

Lot N° 1 : Animation/conception éditoriale d'un podcast scientifique.

Le prestataire devra justifier d'une expérience en vulgarisation scientifique, podcast et création de contenus digitaux, et fournir des exemples de réalisations similaires.

Lot N° 2 : Campagne de marketing d'influence (Facebook / Instagram) afin d'assurer une large visibilité du Débat Jeunesse et Science auprès des jeunes tunisiens, favoriser leur mobilisation et leur participation aux différentes activités du débat.

Récapitulation des services demandés

Article	Caractéristique	Quantité	Durée
Lot N° 1 : Animation/conception éditoriale de podcast scientifique	Désignation d'un créateur.trice de contenu justifiant d'une expérience en vulgarisation scientifique, afin d'animer et concevoir la ligne éditoriale d'un podcast scientifique destiné aux jeunes. La prestation comprend notamment : • Conception éditoriale de chaque épisode • Recherche documentaire approfondie • La préparation des questions et l'animation des échanges avec chercheurs, experts, jeunes innovateurs et autres intervenants • La création de contenus favorisant l'engagement et la mobilisation des jeunes. Une prise en charge éditoriale complète. L'objectif est de développer un podcast cohérent, documenté et engageant, avec une identité éditoriale constante sur l'ensemble des épisodes. La mission couvre la préparation de chaque épisode jusqu'à son animation lors du tournage. NB : Studio, équipements audiovisuels et aspects techniques (tournage, montage, son, lumière, habillage graphique etc...) seront fourni par le Projet SWAFY.	Nombre d'épisode à déterminer	Octobre/Décembre 2026
Lot N° 1 : Campagne de marketing d'influence (Facebook / Instagram)	Désignation de créateurs de contenu disposant d'une audience significative et pertinente auprès des jeunes, avec une couverture géographique diversifiée (issus des différents gouvernorats de la Tunisie Nord / centre / sud 3 à 5 créateurs) pour assurer la couverture digitale du Débat Jeunesse et Science dans les régions, à travers : - la production de contenus selon un calendrier préalablement défini et		

	validé, en cohérence avec le calendrier des différentes phases du Débat Jeunesse et Science. - Couverture digitale des activités et des sessions de débat organisées dans les régions avec intégration de CTA pour favoriser l'engagement et la participation des jeunes. - Production et diffusion de stories, reels et vidéos courtes avant, pendant et/ou après les sessions. - Mise en valeur des temps forts, témoignages, échanges et participation des jeunes. - Transmission des contenus et/ou liens de publication à l'équipe SWAFY. - Fourniture d'un bilan de visibilité et des statistiques de performance des contenus diffusés.		Octobre/Décembre 2026
--	---	--	---

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les fournisseurs intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges, pendant les heures et jours ouvrables, auprès de l'ANPR (Bureaux d'ordre) à l'adresse suivante : Rue Danton & Chaaben Bhourri N°11, Lafayette, B.P. 177- 1002 Tunis – Tunisie ou via le mail suivant : swafy.comm@gmail.com portant l'objet suivant « Consultation 02 /2026 »

Le dossier de candidature du soumissionnaire doit parvenir à l'ANPR sous plis fermé, composé de deux enveloppes : une enveloppe A avec les éléments de l'offre technique et une enveloppe B avec les détails de l'offre financière, en plus des pièces administratives suivantes :

- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire portant la mention « lu et approuvé » ;
- Un extrait récent du registre national des entreprises et une patente ;
- Une déclaration sur l'honneur de non – influence et de non-faillite.

Lot 1 : Animation / conception éditoriale de podcast scientifique

Enveloppe A : Offre technique (uniquement sur support numérique USB)

Le soumissionnaire devra présenter :

- **Une présentation du prestataire / de l'agence**, avec CV et références du profil proposé pour l'animation, la conception éditoriale en précisant son expérience et ses références dans la conception, l'animation et la production de contenus de vulgarisation scientifique (Chaîne YouTube, contenu digital sur les réseaux sociaux).
- **Une note méthodologique et une proposition éditoriale** précisant le nombre estimé des épisodes pour une durée couvrant les mois d'octobre-décembre 2026, l'approche proposée, les formats, le ton et les modalités d'animation ;
- **Un portfolio / des exemples de réalisations similaires**, notamment capsules, vidéos sur Youtube, série de podcast, ou autres contenus de vulgarisation scientifique.
- **Un calendrier et un rétroplanning** des différentes étapes de la prestation : préparation, conception éditoriale, rédaction de conducteur, recherche documentaire, enregistrement, délai de validation et livraison ;

Enveloppe B : Offre financière

- Une proposition détaillée des coûts estimatifs des prestations en Dinar Tunisien, indiquant clairement les coûts unitaires de chacun des articles et prestations et le montant global en hors taxes, la TVA et en TTC (projet exonéré de TVA) ;

Lot 2 : Campagne de marketing d'influence – Facebook / Instagram

Enveloppe A : Offre technique (uniquement sur support numérique USB)

Le soumissionnaire devra présenter :

- **Une présentation du prestataire / de l'agence**, précisant son expérience et ses références dans le marketing d'influence, la communication digitale et les campagnes destinées aux jeunes, accompagnées de justificatifs probants ;
- **Une proposition de sélection et de mobilisation de 3 à 5 créateurs de contenu**, disposant d'une audience pertinente auprès des jeunes et assurant une couverture géographique diversifiée (Nord, Centre et Sud) ;
- **La présentation des créateurs de contenu proposés**, incluant leurs profils, domaines de contenu, plateformes utilisées, audience, couverture géographique et statistiques d'engagement ;
- **Un portfolio / des exemples de campagnes ou contenus similaires** réalisés par les créateurs proposés ;
- **Un calendrier et un rétroplanning de la campagne**, précisant les actions et contenus à réaliser avant, pendant et après les activités du débat (période Octobre-décembre 2026)
- **Une proposition d'indicateurs de performance (KPI)** permettant d'évaluer la portée et l'impact de la campagne : portée, vues, engagement, interactions, partages, clics, etc.

Enveloppe B : Offre financière

- Une proposition détaillée des coûts estimatifs des prestations en Dinar Tunisien, indiquant clairement les coûts unitaires de chacun des articles et prestations et le montant global en hors taxes, la TVA et en TTC (projet exonéré de TVA) ;

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES ET CONDITIONS

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature au plus tard le 07 octobre 2026 (12h00) sous pli fermé au bureau d'ordre de l'ANPR :

Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique
Rue Danton & Chaaben Bhourri N°11, Lafayette, B.P. 177- 1002 Tunis – Tunisie
Portant la mention « **Consultation : Sélection d'une agence de production et marketing
d'influence - Débat Jeunesse & Science (octobre-décembre 2026)** »

Les offres reçues après cette date et les offres ne respectant pas l'anonymat ne seront pas prises en considération.

- Le cachet du bureau d'ordre de l'ANPR fait foi.

PRIX

Le marché qui découlerait de la présente consultation est un marché à prix unitaires. Le soumissionnaire doit proposer des prix fermes et non révisables.

Le soumissionnaire ne peut prétendre à aucune indemnisation pour variation des conditions économiques jusqu'à l'exécution de la mission.

DÉPOUILLEMENT ET ÉVALUATION DES OFFRES

1. Ouverture des plis

La commission d'ouverture des offres peut, éventuellement, inviter par écrit les soumissionnaires à fournir les documents manquants exigés, y compris les pièces administratives, pour compléter les documents de leurs offres dans un délai prescrit, sous peine d'élimination de leurs offres.

La commission d'ouverture des offres procède au rejet d'office dans les cas suivants :

- ✓ La non-présentation de l'offre technique ou des détails des coûts estimatifs des prestations lors de l'ouverture des plis des offres financières ;
- ✓ Les offres reçues hors délai.

2. Correction des erreurs

Le prix de l'offre lu lors de la séance d'ouverture des plis doit être corrigé pour tenir compte des erreurs éventuelles de calcul. Aux fins de l'évaluation, il convient en outre de procéder à des ajustements pour tenir compte des erreurs éventuelles de calcul, et de procéder à des ajustements pour tenir compte de toute différence ou réserve importante pouvant être chiffrées. Ainsi, la commission d'évaluation vérifiera les offres reconnues conformes pour rectifier les éventuelles erreurs de calcul. Elle corrigera les erreurs de la façon suivante : lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi.

En cas d'erreurs, le montant figurant dans la soumission sera corrigé par l'association avec l'accord du soumissionnaire, le nouveau montant engagera le soumissionnaire.

La Commission de l'évaluation des offres tiendra compte dans l'évaluation des offres des caractéristiques techniques du matériel et du paramètre financier.

CRITÈRES D'ÉVALUATION Lot N° 1 :

L'évaluation des offres se fera selon la grille suivante :

	Critères	Note max
OFFRE TECHNIQUE	70 % de la note finale	
Critère 1	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de la vulgarisation scientifique	15
Critère 2	Portfolio et références du profil proposé pour l'animation, la conception éditoriale	30
Critère 3	Fiche méthodologique, proposition éditoriale et le calendrier/rétroplanning	25
OFFRE FINANCIERE	30 % de la note finale	30

CRITÈRES D'ÉVALUATION Lot N° 2 :

	Critères	Note max
OFFRE TECHNIQUE	70 % de la note finale	
Critère 1	Présentation du prestataire / de l'agence, précisant son expérience et ses références dans le marketing d'influence,	15
Critère 2	Sélection et mobilisation de 3 à 5 créateurs de contenu (Nord, Centre et Sud), Portfolio et références des profils proposés (chiffres et statistiques d'engagement ;	40
Critère 3	Calendrier et rétroplanning de la campagne avec proposition d'indicateurs de performance (KPI)	15
OFFRE FINANCIERE	30 % de la note finale	30

NB: En cas de besoin, le comité de sélection peut inviter les soumissionnaires de passer à un entretien avec le/les soumissionnaire (s).

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'ANPR attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a obtenu la note globale la plus élevée.

1. Rejet des offres

L'ANPR se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme ou d'annuler la procédure de consultation à tout moment avant l'attribution du marché. Il informera tous les soumissionnaires, sans obligation d'indiquer les raisons de sa décision et sans encourir de responsabilités à l'égard du ou des soumissionnaires affectés.

2. Notification de l'attribution

L'ANPR notifie le soumissionnaire retenu l'acceptation de son offre. La notification est faite par écrit en courrier recommandé, ou par courrier électronique confirmé.

3. Publication des résultats

Les résultats de l'évaluation et de l'attribution de la consultation seront publiés sur le site et les réseaux sociaux de l'ANPR et du projet SWAFY.

Lu & accepté Par
Le Soumissionnaire soussigné
(Signature & caché commercial)
Date

Annexe 01

Déclaration sur l'honneur de non-faillite et de non influence

Je soussigné.....

Agissant en tant que :au sein de la Société (ou
entreprise) : enregistrée au registre de commerce Sous le
n°..... Faisant élection de domicile à (adresse
complète)

Ci-après dénommé « le soumissionnaire », je déclare sur l'honneur :

- que ladite Société n'est pas en état de faillite ni de liquidation judiciaire ;
- n'ayant pas fait et m'engage à ne pas faire par moi-même ou par une personne interposée, des promesses des dons ou des présents en vue d'influencer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

Fait à.....Le.....

Le soumissionnaire

Nom et Prénom et qualité du signataire

Signature et cachet

Fait à Le.....

(Cachet et signature du soumissionnaire)